

2.1.1 Un espace sécurisé et dédié aux cycles

Sur la ligne 7 (Mâcon — Cluny — Chalon-sur-Saône), le Conseil Général de Saône-et-Loire a adopté une solution originale en lançant un appel d'offre pour se doter d'un autocar permettant le transport des vélos. La société lrisbus l'a emporté avec le modèle ci-dessus qui reprend le principe d'accroches verticales et l'améliore en créant un local isolé

L'aménagement de quatre espaces vélos a nécessité la suppression de huit fauteuils.

Le matériel est réellement innovant puisque les vélos sont séparés du reste du bus par une porte vitrée coulissante dont le chauffeur commande l'ouverture. Les vélos sont donc en sécurité, mais sans que le chauffeur n'ait à intervenir pour la montée ou la descente.

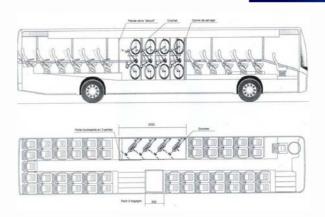


Illustration 12 : plan et profil de l'autocar



Illustration 13 : vue du local vélos.. Sources : CG de Saône et Loire